



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail: cgt.disi-ouest@dgifp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



Comité technique local du 26 novembre 2014

La CGT a lu une déclaration liminaire (voir notre site)

Commentaires des informations données en CTR (comité technique de réseau au niveau central)

Le directeur n'a pas souhaité commenter les informations qui n'ont pas été validées officiellement. Toutefois, il a relativisé la perte de 17 emplois à la DiSI, car trois d'entre eux concernent des agents détachés à la Tour Bretagne. Il en reparlera au CT emplois. Il a par ailleurs annoncé que la diminution du budget de la DiSI serait inférieur à 15 %.

La Disi Ouest n'est pas concernée par la mutualisation de la fonction budget achat ni de la formation professionnelle en 2015, mesures qui toucheront d'autres DISI précurseurs, mais nul doute qu'elle le sera par la suite, avec bien sûr des conséquences sur les emplois.

Informations diverses CID

Le directeur, visiblement très en forme et particulièrement agressif à notre rencontre, est revenu sur le tract de notre organisation concernant les CID.

Ce tract était issu d'un document interne de la DiSI qui aurait été selon lui « sorti de son contexte ».

Rappelant un tract publié il y a deux ans, **il a affirmé que la CGT « faisait les poubelles ».**

Il a affirmé qu'il ferait une communication plus précise sur les CID lors du CT emploi de janvier. Il n'y aurait pas de mutations automatiques en cas de suppression d'emplois, mais des transferts d'emplois et non-remplacements lors de départs en retraite – enfin, cette règle, c'est pour l'instant ...

Il s'est dit par ailleurs étonné que des agents de la CID de Rennes utilisent leur véhicule personnel, alors que la DiSI réalise un effort important de renouvellement de la flotte. Peut-être un nombre important de missions à réaliser et les objectifs à tenir ?

Il a rappelé que les petits matériels des CID sont à la charge des DDFIP concernées, mais que cette règle pouvait être aménagée à la marge si besoin.

A la demande de la CGT, qui avait rencontré les collègues concernés, il a répondu précisément à des questions concernant la CID de Laval et s'est étonné que les organisations syndicales aient pu être saisies alors que selon lui rien n'était remonté à la direction.

Nous lui avons rappelé que nous étions dans notre rôle. Quand un agent nous fait part de problèmes, il peut compter sur la CGT pour faire remonter ses revendications. Et ce ne sont pas ses admonestations qui nous feront changer de ligne.

Bilan de la campagne des entretiens professionnels

Voici le tableau récapitulatif des entretiens professionnels :

Grade	Cadence moyenne	Motion d'encouragement	Réduction 1 mois	Réduction 1 mois neutralisé	Réduction 2 mois	total
Inspecteurs	17 (19,3%)	11 (12,5%)	42 (47,7%)		18 (20,5%)	88
Cadres B	53 (24,3%)	7 (3,2%)	109 (50%)	1 (0,5%)	48 (22%)	218
Agents administratifs	40 (28,2%)	0	71 (50%)		31 (21,8%)	142
Agents techniques	1 (20%)		3 (60%)		1 (20%)	5

Le DiSI a rappelé que la mention d'encouragement constituait pour les agents bénéficiaires une appréciation positive, signe d'une attention qui sera portée pour l'année suivante. Rappelons tout de même que ce n'est pas un engagement pour l'année suivante. Pour la CGT, l'existence de cette mention montre que nombre d'agents jugés méritants n'ont pas accès aux bonifications qu'ils devraient obtenir.

La CGT a souligné l'effet stigmatisant que constituait l'absence de bonification ou d'encouragement pour un agent sur cinq.

Point sur la réorganisation de la CID 49

La CID de l'ESI d'Angers et celle du département du Maine et Loire ont fusionné, pour équilibrer leurs tâches – mais sans les diminuer et sans augmenter les emplois.

Si le ratio poste de travail/CID est plus proche de la moyenne de la DiSI, il n'en reste donc pas moins que la charge de travail reste importante.

A cette occasion, la CGT a rappelé son exigence que les absences syndicales soient compensées en emplois, comme cela devrait être fait dans les DRFIP et DDFIP. Ces absences sont très chronophages du fait notamment de l'éloignement suite à la mise en place des DiSI.

Les organisations syndicales ont demandé que les agents de la CID en mission puissent ne pas dépointer / repointer au départ et à l'arrivée de la mission.

PACTE à l'ESI de Rennes

Le collègue qui s'est particulièrement investi dans l'entretien du bâtiment (plomberie, peintures...) et a suivi de nombreuses formations en cours d'année, sera titularisé au 1er décembre.

Cet emploi permet que l'entretien soit assuré en interne, avec une économie pour la DiSI.

Modifications d'emplois :

Modifications d'emplois suite à transferts et transformations d'emplois à grade égal au sein de la DiSI.

Les 17 suppressions d'emplois suite au projet de loi de finances 2015 seront présentées au comité technique local de janvier 2015.

Promotions de C en B :

- Plus 1 B à la PAU à la CID 53 compensé par 1 B programmeur en moins à l'ESI 35.
- Plus 1 B PAU à l'ESI 37 compensé par 1 B programmeur en moins dans le même ESI.
- Plus 1 B PAU à Esi 37 compensé par 1 B PAU en moins à l'ESI 35.

Redéploiements internes à la DiSI Ouest :

- Transfert de Tours vers Nantes Marsauderies de l'emploi d'IDIV HC et inversement d'un emploi d'IDIV CN,(avec qualif chef d'exploitation)

- Transformation à Tours de l'emploi administratif en emploi d'analyste.
- Transfert d'un emploi de B PAU de Quimper à Brest.
- Transfert d'un emploi C administratif De Nantes Marsauderies vers Nantes Lotz Cossé.
- Transfert d'un emploi de C PAU de la CID 53 à l'ESI 49.
- Suppression à l'ESI de Tours de 2 C dactylo et 2 C agent de traitement et création de 4 C PAU.

Nous avons voté contre ces propositions, non pas contre les promotions, mais parce qu'elles sont assorties de suppressions et de gels de postes. Solidaire a également voté contre, la CFDT votant pour.

Concernant le mouvement des IDIV, suite à de nombreuses renonciations, de nouvelles propositions devraient être formulées.

Harmonisation du temps de travail sur l'Acquisition de Données à Angers :

Celle ci est effective depuis le 1er septembre Tous les agents bénéficient désormais, en raison de la pénibilité de leur tâche d'une diminution de 8 minutes du temps de travail. La discussion a permis d'intégrer au dispositif une collègue qui en était exclue.

On voit donc que la mobilisation peut payer.

Activité production de Rennes

L'ESI est encore dans une phase de construction avec des groupes de travail. C'est pourquoi l'ESI est encore en sous-activité.

Les transferts de compétence se dérouleront sur le second semestre.

Il n'empêche que même si pour la direction, ce sentiment n'est que provisoire, la CGT a souligné que les agents ressentent une perte de l'intérêt de leur travail.

La chef de l'ESI a souligné le fort investissement des collègues sur les formations.

En terme d'organisation sur le plateau, après une phase de construction, un état des lieux sera effectué en 2015. Elle a par ailleurs affirmé que les applications transférées à Rennes ne seront pas abandonnées.

Concernant l'organisation du plateau, on est en phase de construction et un point sera fait courant 2015 pour une installation matérielle en mode nominal.

On a un manque de visibilité. Un bilan sera fait et si une sous activité est décelée, d'autres activités seraient transférées à Rennes...**en provenance d'où ? C'est oublier bien vite que d'autres ESI cherchent aussi à pérenniser leur existence.**

Gardiennage à Rennes :

La direction doit organiser le recrutement prochain d'un nouvel agent « Berkanni ». En effet un collègue part en retraite le 30 décembre. Ce recrutement a été retardé par la complexité des procédures mises en place par la centrale. La Direction est en attente d'une réponse du pôle RH sur les conditions de recrutement d'un agent. Rappelons, qu'il ne reste que quelques semaines.. pour obtenir l'accord, lancer un appel à recrutement et le recrutement en lui même. En attendant les agents ne connaissent pas leur planning ni leurs futures conditions de travail à partir du 31 décembre...Ce n'est pas acceptable.

Élections professionnelles

La direction a reconnu quelques erreurs à la marge dans les envois de documents. Erreurs compréhensibles vu la masse d'envois réalisés – **la CGT remercie les collègues de la DiSI pour leur implication dans la vie démocratique syndicale.**

Nous rappelons l'importance de bien faire attention à mettre les bonnes enveloppes dans les bonnes urnes...et n'oubliez pas votre pièce d'identité, indispensable pour pouvoir voter. Si vous pensez être absent le 4, vous pouvez encore en urgence demander les documents pour le vote par correspondance.

Nouvelles règles indemnitaires

Beaucoup d'agents y ont perdu, souvent quelques euros sur l'année. En attendant qu'il y ait une compensation, certains agents ont un écart plus important.

La CGT regrette que de nombreux agents subissent une perte de salaire, même symbolique, dans un contexte de blocage du point d'indice et de diminution sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

ESI de Tours

La direction a reçu les PSE de Tours pour leur annoncer le départ de leur exploitation d'ici à la fin 2015. Ils doivent réfléchir aux missions qu'ils veulent réaliser au-delà ! La CGT a regretté qu'il ne leur soit pas fait de proposition concrète correspondant à leurs compétences. Elle s'est interrogée sur l'avenir de l'équipe, si des collègues choisissaient de déposer une demande de mutation nationale.

Dans le même temps, il a été proposé aux agents du SIL et de la CID de faire un point sur leurs compétences.

Ces informations, que la direction a reconnu avoir fait brutalement, ne rassurent pas les collègues, alors que l'ESI est ciblé centre d'hébergement. Nombreux sont ceux qui craignent, et la CGT les comprend, que cette mission ne procure pas réellement d'activité pour les agents.

La direction s'est voulue rassurante, affirmant que des discussions sont en cours concernant les missions des PSE, et que les agents pourraient être partie prenante de la réécriture de la paye.. Il souhaite que Tours soit partie prenante avec la fonction support des équipes systèmes .. **mais d'autres ESI sont aussi candidats (et la CGT se refusera à jouer pour un établissement contre un autre)**

M. Bellanger rendra visite aux agents, mais après les élections. Il promet des annonces importantes (dans quel sens?) qu'il ne peut pas encore faire.

Interpellé sur la pression mise sur les agents dans les CID pour la mise en place de Windows 7, M. Bellanger a reconnu que l'objectif d'un déploiement complet pour fin 2015 est très ambitieux, d'autant que tous les départements ne pourront pas acheter tous les postes nécessaires.

Deux départements apparaissent en difficulté : Les Côtes d'Armor et la Mayenne.

Dans ce contexte, et prenant exemple sur le déploiement des 22.000 PC, il a affirmé faire preuve de pragmatisme et de souplesse.

CID de Vannes

Le responsable de la CID de Vannes sera déplacé hors mouvement, à la demande du collègue.

Les promesses d'aujourd'hui n'étant pas forcément les réalités de demain, il convient de rester vigilants sur nombre de points soulevés dans ce compte rendu.

